



**COMMISSION MOTO - REUNION DU LUNDI 27 AVRIL 2015**

Personnes présentes :

Organisme	Nom	Coordonnées
Ville de Bruxelles Cab de la Mobilité	Fanny EVERS	Tél : 02/279.50.63 Mail : fanny.evers@brucity.be
Ville de Bruxelles Cab de la Mobilité	Charlotte KOKKEN	Tél : 02/279.50.61 Mail : charlotte.kokken@brucity.be
Ville de Bruxelles Urbanisme-Architecture	Géraldine HUBRECHT	Tél : 02/279.31.84 Mail : geraldine.hubrecht@brucity.be
Ville de Bruxelles Travaux de Voirie	Hugo STEGEN	Tél : 02/279.60.02 Mail : hugo.stegen@brucity.be
Ville de Bruxelles Urbanisme	Thomas VANDE VELDE	Tél : 02/279.30.07 Mail : thomas.vandavelde@brucity.be
Ville de Bruxelles Urbanisme	Patrick PALLANT	Tél : 02/279.33.76 Mail : patrick.pallant@brucity.be
IBSR	Félix VANDEMEULEBROEK	Mail : felix.vandemeulebroek@ibsr.be
Région Bxl-Capitale Entretien des voiries	Marc DEGRAER	Tél : 02/204.26.62 Mail : mdegraer@mrbc.irisnet.be

Personnes excusées :

Ville de Bruxelles Echevine de la Mobilité	Els AMPE	Tél : 02/279.45.10 Mail : els.ampe@brucity.be
Fedemot	Michel DRIESMANS	Mail : michel.driesmans@base.be
MCC	Stijn VANCUYCK	Tél : 02/778.64.48 Mail : svc@febiac.be

1. Approbation des pv de la réunion du 02.02.2015

L'IBSR indique que la pose d'autocollant peut se faire aussi bien sur le mobilier motos que sur celui dédié aux vélos.

En ce qui concerne la suggestion de placer de signaler des emplacements motos place Rogier, la Région va examiner la demande pour un placement côté rue Neuve (sur 2 places voitures – soit 8 motos).

A noter que des emplacements motos ont été placés chaussée de Vleurgat.

En ce qui concerne la demande pour la rue du Chêne, il se peut que certains véhicules de gros gabarit ne pourront pas s'y stationner vu la rue en pente et les manipulations nécessaires pour y arriver.

## 2. Plan de circulation Pentagone

Le cabinet de l'échevine de la Mobilité présente les grands principes - disponibles sur le site internet : <http://www.bruxelles.be>

Un site internet spécifique et un call center seront en service dans quelques jours : [www.plandecirculation.be](http://www.plandecirculation.be)

Remarques/questions :

- Accès des taxis ? *possible dans toute la zone piétonne, si embarquement/débarquement des personnes*
- Accès aux poids lourds, attention giration Chêne/Etuve : *la zone est interdite aux 3.5 tonnes sauf desserte locale.*
- Accès livraisons : *entre 4h et 11h du matin*
- Revoir marquage priorité Platesteen/Bd Anspach
- Quid des véhicules Ville réalisant des dépannages ? *La police délivre des accès pour ce type de demande si cas urgent ou dans un cadre de travaux*
- Transports en commun : recul par rapport à la situation existante ? *Les lignes sont revues, ainsi que les terminus. Une des lignes circulera tout autour de la zone piétonne sur la boucle de desserte.*
- Bordurettes STIB ? *elles seront enlevées mais pas d'ici le 29 juin.*
- Pavés devant la cathédrale Ste Gudule ? *un examen a été fait, le revêtement est encore en bon état et ne nécessite pas d'être remplacé*
- Nouveaux parkings publics, sont-ils nécessaires ? *Y-aura-t-il une évaluation sur le taux de remplissage ?*
- Quid des sens de circulation rue de la Montagne car carrefour difficile avec Loxum ? *Vu les sens uniques prévus, le carrefour sera simplifié ; la rue de la Montagne reste montante.*

## 3. Stationnement réservé aux motos en voiries

Pour rappel, certains emplacements motos sont à déplacer dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de circulation Pentagone. Le mobilier existant sera déplacé.

- Emplacements « Jacqmain », « Max », « Saint-Jean », « rue Neuve », « Van Artevelde » : seront maintenus.
- Les emplacements « Passage du Nord » devraient se décaler sur le Bd Max après la zone piétonne étendue.
- Les emplacements « Anspach » devraient se décaler sur Evêque (en face du nouvel arrêt de bus et des emplacements taxis)
- Une partie des emplacements « Midi » seraient déplacés rue du Lombard
- Les emplacements Fontainas seraient déplacés de l'autre côté de la Place
- Ajout dans le futur d'emplacements rue de la Montagne, Place Sainte Catherine et rue du Chêne

Ces propositions seront soumises à l'accord du Collège.

## 4. Au boulot à moto

La date de la journée européenne ride to work est le 15 juin.

Il est proposé d'organiser cette année sur l'heure du midi avec possibilité de tester des scooters électriques. Voir où ?

Vu l'absence du MCC et de la fedemot, une autre réunion spécifique sera programmée prochainement pour organiser cette action plus en détails.